

Échillais

INFOS

janvier
2026



Monsieur le Maire d'Échillais
ainsi que les élus du Conseil
Municipal vous présentent
leurs vœux les plus sincères
pour cette nouvelle année
et vous invitent à la
présentation des vœux le
MERCREDI 14 JANVIER
à 19H AU FOYER.

2026

STATIONNEMENT AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Afin de garantir la sécurité de tous et plus particulièrement des enfants aux abords de l'école, nous remercions les parents d'élèves **de ne pas stationner sur :**

- **le parking des services techniques municipaux** (réservé au personnel communal, enseignants et agents du SEJl)

- **les trottoirs situés des deux côtés de la route des Chevaux et de la rue du Bois Figuier** (quartier Ville d'Envert) **ou de la rue de l'Église** ainsi que de se garer devant les garages des riverains.

Des comportements inappropriés en violation des règles du Code de la route peuvent mettre en danger les enfants venant à pied à l'école, les poussettes et les trottinettes et causent des désagréments aux riverains de ce secteur.

Aussi, l'ASVP municipal pourra procéder à des verbalisations en cas d'infraction constatée.

Nous comptons sur votre collaboration et compréhension afin de garantir un environnement sécurisé pour l'ensemble des élèves.

LES LIEUX-DITS

ÉCHILLAIS : viendrait du latin "scabiosa" qui signifie **terrain raboteux, rocheux**

LIMOISE : viendrait du gaulois "limos" qui signifie **orme**.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars.

Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous souhaitez le faire, **vous avez jusqu'au 4 février en ligne www.service-public.gouv.fr**

et jusqu'au 6 février en mairie.

Pour cela, il faut se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'inscription est en revanche automatique pour les jeunes atteignant 18 ans, s'ils ont fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans sur la commune d'Échillais.

Carte électorale

Pour les nouveaux inscrits, elle vous sera envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour du scrutin. Si elle ne vous a pas été distribuée, elle est conservée au bureau de vote et vous pourrez la retirer au moment du scrutin en présentant une pièce d'identité.

Pour rappel, la présentation d'une pièce d'identité au moment du vote est obligatoire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu sur la commune **du 15 janvier au 14 février**

Des agents recenseurs, recrutés par la mairie et détenant une carte tricolore, déposeront dans votre boîte aux lettres les formulaires internet. Ils seront disponibles pour vous aider dans la procédure ou si vous n'avez pas accès à internet.

A la réception de ce courrier explicatif, vous pourrez vous recenser en ligne, **c'est simple et rapide** : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Nous attirons votre attention sur l'utilité d'indiquer votre nom sur la boîte aux lettres afin de faciliter le travail des agents recenseurs.



SEJl : UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

Depuis 2015, les dix communes du territoire ont confié au Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal (SEJl) la gestion de toutes les structures dédiées à la petite enfance. Cette collaboration permet déjà d'offrir un accueil coordonné et de qualité, que ce soit en crèche, chez une assistante maternelle ou grâce à un autre mode de garde.

En 2023, la loi "Plein emploi" a renforcé les exigences nationales en matière d'accueil des jeunes enfants avec l'instauration d'un Service Public de la Petite Enfance (SPPE). À partir de 2026, le SEJl assurera l'ensemble des quatre missions du SPPE :

1. Comprendre les besoins des familles Un diagnostic complet sera réalisé pour évaluer l'offre d'accueil actuelle.

2. Guider et soutenir les parents Le Relais Petite Enfance deviendra le référent unique pour aider les familles à trouver un mode de garde.

3. Développer une offre adaptée En fonction des besoins identifiés, le SEJl organisera l'évolution des modes d'accueil.

4. Assurer un accueil de qualité Le SEJl continuera à soutenir les professionnels de la petite enfance, via le Relais Petite Enfance (RPE), en contribuant aux formations, un accompagnement au quotidien et une harmonisation des pratiques. La sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants resteront au cœur de ses priorités.

RPE ☎ 05 86 87 00 12 ou 00 18 ✉ rpe.est@seji.fr ou rpe.ouest@seji.fr



Mairie d'Échillais
☎ 05.46.83.03.74

✉ mairie@ville-echillais.fr
www.ville-echillais.fr

Sur [Panneau Pocket](#), [Facebook](#) et [Instagram](#)

CARO RÉNOV'

Votre conseiller vous informe et vous accompagne sur :

- le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- l'isolation thermique, les ouvertures, la ventilation...
- les différents matériaux, les techniques, les installateurs
- un projet adapté à vos besoins et à votre logement
- les énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire, bois, géothermie, éolien,...)
- les aides financières, les démarches administratives

Il vous fournit la documentation adaptée à vos besoins. Il vous propose des animations, expositions et visites de sites.

Judi 15 janvier de 13h30 à 17h30 à la mairie d'Échillais

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT ☎ 05 46 82 90 12

✉ carorenov@agglo-rochefortocéan.fr

Votre conseiller Énergie vous reçoit également à l'Espace Nature toute l'année, 35 rue Audry de Puyravault - Place Colbert - Rochefort

Plus d'informations sur www.agglo-rochefortocéan.fr



NOUVEAU SERVICE SUR ÉCHILLAIS

Izis informatique

Dépannage, formation et conseils en informatique pour les particuliers

Patrick PRUNET 2 ter rue du bois Bernard

☎ 06 14 15 38 00 ✉ izis.informatique@orange.fr



LE CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique Échillaisien reprend ses activités

le mardi 6 janvier.

Il se réunit tous les mardis et jeudis de 20h30 à 22h salle multimédia (à côté de l'ex bibliothèque) sur la place d'Uettingen.

Les séances sont consacrées à **l'utilisation des systèmes d'exploitation** (windows, linux, ...), à **l'utilisation des outils bureautiques, à l'installation de nouveaux logiciels, à une première approche des outils de l'intelligence artificielle et à une entraide technique** en cas d'anomalie sur les ordinateurs ou sur les téléphones personnels.

Adhésion au club : 24€/an

Contact ✉ clubinformatique.echillais@orange.fr

AGENDA ce mois-ci en janvier

6 Coupure d'électricité entre 8h30 et 12h à l'Aubrée et Les Rivières.

14 Vœux du Maire, 19h - Foyer Municipal.

15/01 au 14/02 Recensement de la population.

17 Repas des seniors, 12h - Foyer Municipal.

21 Conseil Municipal, 20h - Mairie.

COLLECTE DE SAPINS

Comme chaque année, vous pouvez **déposer vos sapins de Noël** dans les espaces mis à votre disposition :

- Parking de l'Europe
- Parking Super U
- La Renaissance

Ils seront alors valorisés et transformés en compost.



ÉCRIVAIN PUBLIC

L'écriture n'attend pas les saisons !

La Communauté d'agglomération étend et continue ses **permanences d'écrivain public** sur tout le territoire. Ce service, gratuit et confidentiel, s'adresse toute l'année à tous les habitants de la CARO. Il est accessible sur rendez-vous.

Les démarches et les tracasseries du quotidien ne prennent pas de vacances. *Comment rédiger un courrier d'accompagnement à un dossier de demande ? Comment écrire à son propriétaire, à son fournisseur ou à l'administration ? Comment expliquer, réclamer, contester ou convaincre ?*

Pour toutes ces démarches l'écrivain public vous aide à trouver les mots justes et le bon destinataire. **Il vous apporte l'aide nécessaire dans vos correspondances du quotidien, il vous informe de vos démarches d'accès aux droits en toute confidentialité.**

Pour prendre rendez-vous avec l'écrivain public

3^{ème} mardi matin du mois sur Échillais

☎ 07 85 64 81 52

✉ ecrivainpublic@agglo-rochefortocéan.fr.

Lundi et Mardi	CARO—Parc des fourriers
Tous les mercredi	CCAS Rochefort— rue Chanzy
2 ^{ème} mardi de chaque mois	France Services Rochefort
3 ^{ème} Lundi du mois	La Gélinerie—Rochefort
3 ^{ème} mardi après midi du mois	CCAS Tonnay-Charente
3 ^{ème} mardi matin du mois	Échillais
Premier lundi après-midi du mois	Saint-Agnant
Quatrième mardi matin du mois	Soubise

3^{ÈME} EXPOSITION PHOTOS ANCIENNES

Du 9 au 15 février de 14h30 à 17h30

à la Maison des Patrimoines

Venez découvrir de nombreuses photos anciennes d'élèves des trois groupes scolaires d'Échillais pour la période de 1977 à 1987 et des œuvres périscolaires.

Entrée gratuite



À venir... en février

1 Soirée théâtre avec le CLES - Foyer Municipal.

8 Loto organisé par l'ESAB 96 - Foyer Municipal.

9 au 15 Exposition photos anciennes par l'APE, 14h30/17h30 - Maison des Patrimoines.

21 Soirée dansante avec Familles en fêtes - Foyer Municipal.

25 Conseil Municipal, 20h - Mairie.